



Cartographie des inégalités en France

La France est une terre de contraste en termes d'inégalités de revenus. L'Observatoire des territoires a publié en septembre une cartographie de ces disparités. Malgré une situation nationale qui place l'Hexagone parmi les pays les plus aisés de l'OCDE, d'importants écarts existent entre régions et à l'intérieur des villes.

Avec **19 890 €**, le revenu annuel médian français se situe en 2015, à la septième place des **28** pays de l'UE. C'est à dire que **50 %** des ménages gagne plus et **50 %** gagne moins que cette somme. La France se situe derrière la Belgique (**19 920 €**), l'Allemagne (**20 370 €**), le Danemark (**20 380 €**), la Suède (**21 220 €**), l'Autriche (**21 980 €**). Dans ce palmarès, le Luxembourg, en haut du podium, fait figure d'exception avec **29 290 €**. Au bas de l'échelle européenne, les **4 360 €** du revenu annuel médian roumain. Quant au revenu médian polonais, il est de deux fois inférieur à celui des Français (**9 950 €**).

Mayotte, la plus pauvre d'Europe

En zoomant sur les régions françaises, les écarts s'amenuisent même si à Mayotte et en Guyane, ces revenus sont nettement inférieurs à ceux rencontrés en Métropole. Le revenu médian guyanais est comparable à ceux de la Hongrie ou de la Croatie (entre **7 920 €** et **8 090 €**). Quant à Mayotte (**384 €** mensuel en 2011 selon l'Insee), il est le département le plus pauvre et affiche le revenu disponible médian le plus faible des régions européennes.

L'Observatoire pointe les écarts de revenus importants entre les régions Île-de-France et Hauts-de-France. Ainsi, un francilien a pour revenu médian **1870 €** par mois tandis que dans les Hauts-de-France, ce revenu chute à **1550 €**.

En France, le niveau de vie des **10 %** les plus riches est 3,5 fois supérieur à celui des **10 %** les plus pauvres. La limite de cet indicateur étant qu'il existe de très fortes disparités entre les **10 %** les plus riches (dont le revenu disponible est supérieur à **3107 €** par mois) et les **1 %** les plus riches.

Dans les grandes villes

D'une manière générale, les revenus supérieurs se trouvent le plus souvent dans les régions abritant les capitales ou des zones urbaines denses. Mais c'est également dans ces grandes villes que l'on trouve les plus forts écarts de revenus, où les plus riches et les plus pauvres se côtoient sur un même territoire. Notamment en Ile-de-France, en région lyonnaise, sur le pourtour méditerranéen, et dans les espaces frontaliers avec la Suisse et le Luxembourg.

Ainsi, l'Ile-de-France, région où le revenu médian est le plus élevé, abrite également la Seine-Saint-Denis où la population est l'une des plus pauvre de la France métropolitaine. Même cas de figure en Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'Auvergne (hors Clermont-Ferrand) qui affiche des revenus inférieurs à ceux de la région.

Entre 550 € et 850 € par mois

Dans le Nord, en Corse et le long du littoral languedocien, la pauvreté y est très marquée. Dans la Thierache, autour de Lens-Hénin, de Maubeuge, de Béziers ou de Calvi, près de **25%** des ménages vivent sous le seuil de pauvreté. Les **10 %** des plus pauvres ont un revenu inférieur compris entre **550 €** et **800 €** par mois.

Du côté de frontière suisse et luxembourgeoise, territoires caractérisés par des revenus élevés, les écarts de revenus sont tels entre habitants des espaces frontaliers et reste de la population qu'un habitant ne disposant pas de revenus étrangers peut rencontrer des difficultés à s'installer dans la région.

Le Grand Ouest moins inégalitaire

Dans cette configuration, les inégalités sont les moins fortes dans les régions de l'Ouest. Dans les Pays de la Loire, le Centre-Val de Loire, la Bretagne, la Normandie et, dans une moindre mesure, la Nouvelle-Aquitaine les revenus médians entre zones sont plus homogènes. Autour de Rennes, Nantes ou Bordeaux, les espaces périurbains sont composés de ménages disposant globalement de revenus élevés avec des écarts de revenus moindres dans la population.

Les populations très aisées sont, quant à elles installées, dans les métropoles, notamment dans les couronnes des grands pôles urbains (de plus de 10 000 emplois). Elles se trouvent dans l'Ouest francilien, les zones frontalières de l'Est, les vignobles du Bordelais, de Bourgogne et de Champagne, dans la Côte d'Azur et dans l'agglomération d'Aix en Provence, dans le bassin d'Arcachon, le Lubéron, le golfe du Morbihan et la côte fleurie normande.